

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
MOBILITE,
VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE
ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES
Juillet-septembre 2011**

Avril 2012

ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)
et Statistique Suède (SCB)*



RAPPORT D'ANALYSE DEUXIEME PASSAGE (juillet-septembre) 2011

INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION

Selon l'enquête EMOP 2011, juillet - septembre.

Indicateurs Passage 2	Mali	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	H	F
Santé					
Taux de morbidité (%)	17,2	14,0	18,1	16,3	18,1
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	17,8	6,3	20,5	19,7	16,2
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	45,0	44,0	45,2	45,2	44,7
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	9,7	6,1	10,5	10,1	9,2
Migration et transferts au sein des ménages					
Proportion des ménages ayant au moins un membre vivant à l'étranger (%)	32,2	24,6	34,8	-	-
Proportion de la population ayant vécu à l'étranger plus de six mois (%)	5,7	4,5	6,1	8,4	3,1
Proportion de la population née à l'étranger (%)	1,6	1,8	1,6	1,5	1,8
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	21,1	20,9	21,2	20,0*	31,7*
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	6,6	4,9	7,1	6,6*	6,2*
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	42,8	39,5	45,7	-	-
Proportion des ménages se considérant riche (%)	2,3	2,2	2,3	-	-
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé au cours de l'année écoulée (%)	24,4	19,7	25,9	24,2*	26,0*
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	35,3	37,5	34,5	35,9*	28,8*
Participation à la vie associative et politique					
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus ayant participé de manière volontaire à une association ou une ONG (%)	25,3	13,9	29,0	24,0	26,6
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus membre d'un parti politique (%)	7,9	6,2	8,4	10,0	5,9
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus ancien membre d'un parti politique (%)	3,6	4,7	3,3	3,9	3,3
Proportion des chefs de ménage et leurs conjoints trouvant très important ou important de voter à l'élection présidentielle (%)	87,4	91,4	86,1	89,0	86,1
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	468 731	1 058 911	272 805		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	41 893	104 748	23 625		
Dépenses par équivalent adulte (FCFA)	58 174	142 986	32 972		

* *Référence au sexe du chef de ménage*

TABLE DES MATIERES

	Page
TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
AVANT PROPOS	7
RESUME EXECUTIF.....	8
INTRODUCTION	10
1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE.....	11
2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	13
2.1. Etat de santé de la population.....	13
2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité aux structures de santé.....	14
2.3. Qualité de l'offre sanitaire	17
3 MIGRATION ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES	20
3.1. Mobilité de la population	20
3.2. Expérience Migratoire	23
3.3. Montant et allocation des transferts reçus.....	26
4 PAUVRETE SUBJECTIVE	28
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimum à satisfaire	28
4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté	32
5 PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE ET POLITIQUE	35
5.1. Vie associative.....	35
5.2. Activité politique	37
6 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	40
6.1. Dépenses totales	40
6.2. Part budgétaire.....	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	13
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)	14
Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure	15
Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement	16
Tableau 5 : Opinions de la population ayant consulté et rencontré des problèmes,	18
Tableau 6 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)	18
Tableau 8 : Proportion et nombre des ménages ayant au moins un membre vivant en dehors de la localité du ménage.....	21
Tableau 9 : Nombre et proportions d'émigrés par région et milieu selon le sexe	22
Tableau 10 : Répartition de la population par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon le statut migratoire (%)	24
Tableau 11 : Répartition de la population émigrée par région, milieu, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage selon la première destination	25
Tableau 12 : Montant et proportion des transferts reçus par région et par milieu (en milliards de FCFA).....	26
Tableau 13 : Allocation des transferts reçus (%)	27
Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu	28
Tableau 15 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté	30
Tableau 16 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable.....	31
Tableau 17 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)	32
Tableau 18 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.....	33
Tableau 19 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités	34
Tableau 20 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par région, milieu, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage selon la participation à une vie associative	35
Tableau 21 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon l'adhésion à un parti politique	37
Tableau 22 : Opinions de la population cible par région, milieu, niveau d'instruction et sexe par rapport à l'importance de voter aux élections présidentielles, législatives et municipales.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure.....	16
Graphique 2 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%).....	17
Graphique 3: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service de santé, selon les raisons de non utilisation.....	19
Graphique 4: Répartition des migrants selon la résidence actuelle.....	22
Graphique 5: Répartition des migrants internes selon le lieu de destination au Mali.....	23
Graphique 6: Répartition des migrants externes selon le lieu de destination à l'étranger.....	23
Graphique 7 : Répartition de la population émigrée selon la première destination.....	26
Graphique 8 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu..	29
Graphique 9 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté.....	29
Graphique 10 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	30
Graphique 11 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	34
Graphique 12 : Nombre de personnes âgées de 18 ans et plus, actives par type de regroupement.....	36
Graphique 13 : Proportion de la population cible par milieu, niveau d'instruction et le sexe par rapport à la connaissance de l'année des prochaines élections présidentielles (%).....	38
Graphique 14 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%).....	41

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSREF	Centre de Santé de Référence
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistique Suède
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
UMR DIAL	Unité Mixte de Recherche

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

L'EMOP vise, à terme, de fédérer plusieurs enquêtes classiques auprès des ménages. Ce qui permettra une utilisation efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National.

Conformément au calendrier établi, les utilisateurs disposeront des données sur divers aspects des conditions de vie de la population malienne à la fin de chaque trimestre.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif à l'analyse des résultats du deuxième passage de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 septembre 2011 qui constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture

Seydou Moussa TRAORE

DIRECTEUR GENERAL

RESUME EXECUTIF

- L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.
- Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur un échantillon estimé à 7176 ménages et chaque passage, dure trois mois. Les travaux de collecte du deuxième passage se sont déroulés du 1er juillet 2011 au 30 septembre 2011 avec succès dans 6993 ménages soit un taux de couverture de 97 %. Les résultats sont représentatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako, et selon le milieu de résidence (urbain et rural).
- Le présent rapport fait état des résultats du deuxième passage, ceux du premier ayant été restitués en octobre 2011.
- Les thèmes abordés, portent sur la santé de la population, la migration et les transferts des ménages, la pauvreté subjective, la participation politique et associative et les dépenses de consommation des ménages.

- L'exploitation des données issues de cette phase a abouti aux résultats suivants :

a) Santé de la population

- Entre les deux passages, le taux de morbidité est passé de 25 % à 17 % soit une baisse sensible de 8 points de pourcentage.
- Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 50 % d'entre eux estiment que les coûts de prestation sanitaire sont chers.

b) Migrations et Transferts au sein des ménages

- Le Mali est caractérisé par une forte mobilité de la population. Près d'un ménage sur trois (32,2 %) reconnaît avoir un ou plusieurs membres vivant et travaillant en dehors de leur localité.
- La Côte d'Ivoire est la première destination des émigrés maliens (50,7 %).

Le montant des transferts des migrants reçus par les ménages au cours des douze derniers mois est estimé à environ 87 (quatre-vingt sept) milliards de FCFA. Ces transferts sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (42,3 %).

c) Pauvreté subjective

- Un ménage sur cinq estime vivre difficilement avec son revenu et seulement moins d'un ménage sur dix, estime que son revenu est suffisant pour bien vivre.

- Pouvoir se soigner quand on est malade, avoir accès à l'eau potable, prendre trois repas tous les jours sont cités comme faisant partie des besoins minimum indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.
 - La création d'emplois (32,8 %) et la sécurité alimentaire (30,5 %) sont cités prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.
- d) *Participation associative et politique*
- Une personne sur quatre des personnes âgées de 18 ans et plus mène une vie associative.
 - Près de 90 % des Maliens en âge de voter ne sont pas membres d'un parti politique.
- f) *Dépenses de consommation*
- Les dépenses de consommation des ménages maliens, sur la période juillet - septembre 2011, sont estimées à 698 milliards contre 770 milliards FCFA sur le trimestre précédent.
 - Les produits de consommation des ménages sont dans 90 % de cas acquis par achat et près de 56 % des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Afin de disposer de données fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement dont le CSCR, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un dispositif de collecte permanent dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP).

L'EMOP est le fruit d'un projet de collaboration entre la Statistique Suède et l'Institut National de la Statistique démarré depuis janvier 2009 dont l'objectif est l'amélioration de la production des statistiques produites au Mali. Elle vise la mise à disposition régulière d'informations fiables et à jour.

L'enquête se déroule annuellement en quatre passages. Le premier s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2011. La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} juillet, a pris fin le 30 septembre 2011. Son questionnaire de base a intégré un module spécifique sur la migration et la vie politique et associative à la faveur du partenariat entre l'INSTAT, l'UMR DIAL et l'IRD.

Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats du deuxième passage de l'EMOP est articulé autour de six chapitres. Le premier décrit sommairement la méthodologie mise en œuvre pour collecter, traiter et analyser les données recueillies, le chapitre deux décrit la situation sanitaire de la population, les chapitres trois, quatre, et cinq fournissent des informations sur la migration et les transferts des ménages, la pauvreté subjective et la participation à la vie politique et associative. Le dernier chapitre se rapporte aux dépenses de consommation à l'intérieur des ménages.

1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur une taille d'échantillon estimée à 1200 unités primaires soit 7200 ménages. Au terme des travaux d'actualisation, l'échantillon a été ramené à 1153 unités primaires dans lesquelles 7176 ménages devraient être enquêtés. Cet échantillon a été couvert à 97% au cours du présent passage.

L'opération est réalisée en quatre passages et chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont représentatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions, dans le district de Bamako et au niveau des milieux urbain et rural.

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. A ce titre, un module sur les questions de transferts et de migrations des membres du ménage a été intégré au questionnaire de base du deuxième passage à la faveur du partenariat entre l'INSTAT, l'UMR DIAL et l'IRD.

Ainsi, le questionnaire qui a servi à collecter les informations du deuxième passage est articulé autour des thématiques suivantes:

- une section sur les caractéristiques des nouveaux membres du ménage fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- une section sur l'éducation informe également sur la scolarité des nouveaux membres du ménage, le niveau d'études atteint, les diplômes et l'alphabétisation;
- une section sur la santé renseigne sur la morbidité des populations;
- une section sur la participation politique et associative ;
- une section sur la migration et les transferts donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- une section sur la pauvreté subjective du ménage ;
- une section sur la consommation des ménages cerne le niveau de vie ou de bien-être des ménages à travers leurs dépenses de consommation.

Pour plus d'informations sur l'organisation de l'enquête et les autres aspects méthodologiques, les utilisateurs de ce rapport peuvent se référer à la première parution de l'EMOP qui a fait l'objet de publication en octobre 2011 et disponible sur le site de l'INSTAT (www.instat.gov.ml).

Conformément à la méthodologie de l'enquête les indicateurs sont produits avec une précision de $\pm 10\%$ au maximum pour le niveau national et $\pm 15\%$ pour les indicateurs régionaux avec un niveau de confiance de 95%. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

Entre les premier et deuxième passages, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 7095 à 6993 soit une perte de 102 ménages. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par l'enquêteur après plusieurs visites.

Les données de ce rapport se réfèrent à la population pendant les mois de juillet à septembre 2011. Cette population est légèrement différente de la population du premier passage, mais les changements sont marginaux pour l'estimation des indicateurs, et la comparaison entre les deux passages est possible.

2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

L'EMOP, en collectant les informations relatives à la santé de la population, s'est intéressée aux types de maladies qui ont le plus affecté la population, aux recours thérapeutiques en cas de maladies, aux lieux de consultation et à l'accès aux infrastructures sanitaires. L'enquête a également capté les difficultés liées à la fréquentation de ces infrastructures et aux motifs de non utilisation des services de santé.

2.1. Etat de santé de la population

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

	Avril-juin 2011			Juillet-septembre 2011		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	30,2	25,4	27,8	20,8	18,4	19,6
5 - 10 ans	21,2	20,8	21,0	13,3	12,7	13,0
11 -14 ans	19,2	18,0	18,6	11,6	10,3	11,0
15 - 59 ans	20,5	27,3	24,1	13,8	19,1	16,6
60 ans et plus	46,6	50,1	48,3	35,8	34,8	35,3
Mali	23,8	26,1	25,0	16,3	18,1	17,2

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Entre les deux passages, le taux de morbidité est passé de 25,0 % à 17,2 % soit une baisse sensible de 8 points de pourcentage (voir tableau 1).

Au regard des deux passages, on relève que le taux de morbidité est toujours plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans quel que soit le sexe. L'analyse selon le sexe montre que dans l'ensemble, les deux sous populations, hommes et femmes ont des taux de morbidité assez proches (16,3 % contre 18,1 %). Cependant, des écarts plus ou moins prononcés subsistent entre individus de même groupe d'âges. Ainsi, les résultats du deuxième passage montrent que parmi les moins de 5 ans, les garçons sont plus exposés que les filles (20,8 % contre 18,4 %). Par contre, dans la tranche d'âges des 15 à 59 ans, c'est le phénomène inverse que l'on observe (13,8 % contre 19,1 %).

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	17,5	13,8	10,5	14,6	30,1	15,6
Koulikoro	21,2	11,2	10,8	15,7	35,8	16,8
Sikasso	19,6	11,1	9,4	17,6	29,4	16,8
Ségou	18,8	13,1	13,4	17,8	35,2	17,9
Mopti	22,0	19,0	14,4	23,9	45,7	23,2
Tombouctou	22,8	12,7	9,7	15,7	40,5	18,0
Gao	16,0	9,2	8,1	18,2	36,4	16,4
Kidal	28,7	15,3	13,8	20,7	24,6	21,1
Bamako	17,7	10,4	8,5	10,1	31,1	12,4
Milieu						
Urbain	19,0	11,6	8,8	12,1	30,6	14,0
Rural	19,8	13,4	11,6	18,0	36,5	18,1
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	17,9	12,3	10,3	16,5	33,9	16,6
Fondamental 1	22,9	13,5	14,3	17,6	39,1	18,8
Fondamental 2	24,1	18,1	9,9	16,9	40,6	18,5
Secondaire	29,6	16,6	12,0	16,8	42,8	19,5
Supérieur	27,1	15,1	11,6	14,2	37,9	17,2
Mali	19,6	13,0	11,0	16,6	35,3	17,2

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Les régions de Mopti et de Kidal sont les plus affectées en termes de morbidité de la population sur les trois derniers mois ayant précédé l'enquête avec un peu plus d'une personne sur cinq malade. A l'intérieur de chacune de ces régions, parmi les moins de 5 ans, on dénombre respectivement plus de deux enfants sur dix et trois enfants sur dix malades.

En regardant les milieux de résidence, les ruraux sont plus touchés que les urbains (18,1 % contre 14,0 %). Dans les deux milieux, les deux sous populations (les moins de 5 ans et les 60 ans ou plus) sont les plus touchées. Ce résultat est conforme à la tendance observée au niveau national.

2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité aux structures de santé

Les recours thérapeutiques sont mesurés dans cette enquête par les taux de fréquentation des structures de santé qui peuvent être *modernes* lorsque les personnes malades ont déclaré avoir été consultées par un personnel de santé dans une structure de santé reconnue comme telle par l'état ou *traditionnelles* lorsque les consultations ont eu lieu chez un guérisseur traditionnel ou un marabout. Les recours thérapeutiques donnent des indications par rapport à l'état d'esprit de la population en termes de soins de santé.

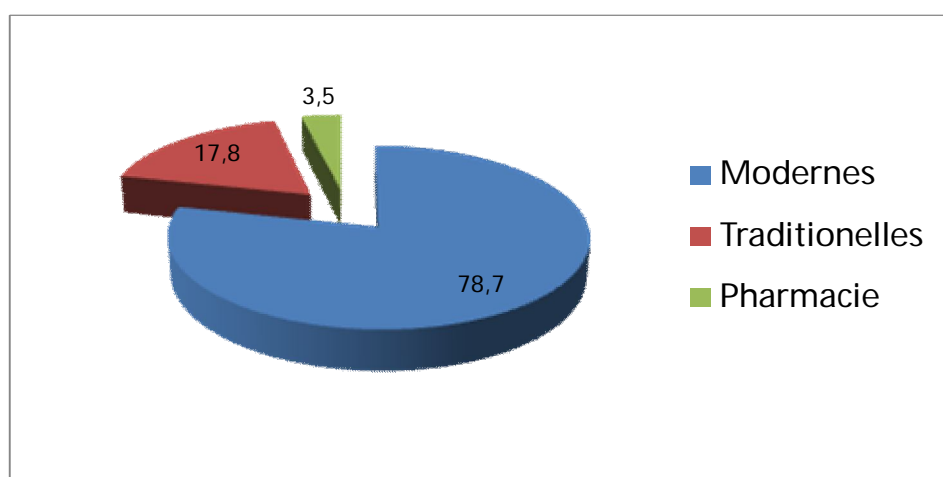
Un total de 14,2 % de la population a consulté pendant la période juillet - septembre. Les infrastructures utilisées sont indiquées dans le tableau 3 et le graphique 1.

Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure

	Hôpital public	CSCOM	CSRef ou des Cercles	Cabinet médical/Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Mara-bout	Pharmacie / Pharmacia-cien	Centre de santé confes-sionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	15,7	52,7	6,8	0,2	3,0	7,4	7,4	0,3	1,4	4,7	0,6
Koulikoro	13,1	34,4	7,7	0,5	1,5	0,7	16,7	12,1	0,8	8,1	4,2
Sikasso	25,6	42,0	4,9	0,1	3,9	10,6	8,9	1,3	0,4	1,3	1,1
Ségou	14,1	39,9	9,4	0,3	4,4	3,5	23,9	0,8	0,4	0,1	3,1
Mopti	9,6	27,1	10,6	2,4	2,2	0,9	41,4	2,4	0,3	0,4	2,8
Tombouctou	10,3	60,0	19,5	0,4	0,0	0,0	9,0	0,3	0,0	0,0	0,5
Gao	30,7	38,9	9,0	0,0	2,4	0,8	7,3	5,3	0,0	0,6	5,0
Kidal	0,8	47,1	37,1	0,1	0,5	4,3	8,2	0,1	0,0	1,7	0,2
Bamako	16,0	43,0	9,4	1,6	7,0	12,4	2,4	3,7	0,3	1,9	2,1
Milieu											
Urbain	14,9	42,8	14,2	1,3	4,5	7,6	6,3	2,9	0,7	2,7	2,1
Rural	16,1	38,7	7,5	0,7	2,9	4,4	20,5	3,6	0,5	2,6	2,4
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	14,0	40,9	8,2	0,8	3,2	4,1	20,5	2,6	0,6	2,6	2,4
Fondamental 1	17,3	38,8	10,7	0,8	2,9	5,5	13,9	5,2	0,3	2,0	2,6
Fondamental 2	25,6	36,4	8,1	0,2	3,5	7,7	6,9	6,1	0,5	3,2	1,9
Secondaire	23,8	31,1	11,0	0,9	3,6	11,0	4,2	7,9	0,7	4,1	1,7
Supérieur	30,2	17,9	7,6	2,5	7,4	17,2	9,3	5,3	0,0	0,0	2,7
Mali	15,9	39,5	8,8	0,8	3,2	5,0	17,8	3,5	0,5	2,6	2,4

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 1 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

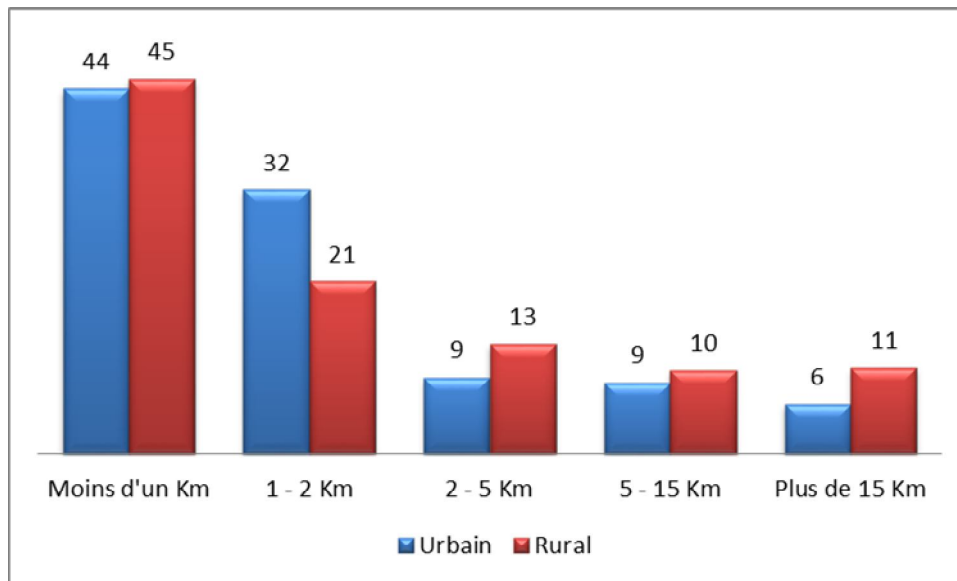
Les résultats indiquent que les premiers recours de la population en cas de maladie sont les centres de santé communautaire (39,5 %) et les hôpitaux publics (15,9 %). Ces résultats restent plausibles dans la mesure où les CSCOM sont les bases de la pyramide sanitaire donc plus proche des populations. Cependant, une frange non négligeable de la population préfère se faire consulter par un guérisseur ou marabout (17,8 %). La tendance à se faire consulter par les guérisseurs ou marabouts est plus prononcée en milieu rural (20,5 %).

Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement

	Moins d'un Km	1 - 2 Km	2 - 5 Km	5 - 15 Km	Plus de 15 Km	Total
Région						
Kayes	36,8	19,8	15,1	12,1	16,2	100
Koulikoro	33,7	32,1	17,6	6,5	10,1	100
Sikasso	44,8	18,3	13,4	16,2	7,2	100
Ségou	47,6	20,9	11,3	10,2	10,1	100
Mopti	61,7	11,7	7,8	7,5	11,3	100
Tombouctou	41,5	19,9	14,9	14,1	9,5	100
Gao	29,1	37,6	23,0	4,1	6,2	100
Kidal	55,7	33,9	2,8	0,8	6,7	100
Bamako	44,4	38,9	7,2	6,9	2,5	100
Milieu						
Urbain	44,0	31,9	9,3	8,7	6,1	100
Rural	45,2	20,8	13,3	10,2	10,5	100
Mali	45,0	22,9	12,6	9,9	9,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 2 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%)



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

L'accessibilité aux soins de santé est mesurée dans ce passage par la distance parcourue pour accéder aux principales infrastructures de santé. Elle appréhende les efforts à fournir et les difficultés que la population endure pour consulter ou se faire soigner en cas de maladie.

Les résultats laissent apparaître que 80 % de la population accède à une structure de santé à moins de 5 kilomètres. Cependant, dans les régions de Kayes, Sikasso et Tombouctou, les proportions sont légèrement inférieures à 80 %. Ces résultats assez remarquables seraient probablement en lien avec les efforts fournis par l'Etat dans le cadre de l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé à travers la mise en œuvre du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS).

2.3. Qualité de l'offre sanitaire

La qualité de l'offre sanitaire mesurée par les problèmes rencontrés dans les structures de santé rend compte des difficultés éprouvées par la population pour bénéficier des soins de santé. Dans cette partie, on s'intéresse à l'opinion de la population par rapport aux problèmes rencontrés dans les centres de santé. Parmi les 14,2 % de la population qui ont consulté, la grande majorité n'a pas exprimé des problèmes pendant leur visite. Ceux qui ont indiqué des problèmes correspondent à 13,3 % des personnes ayant consulté, soit 1,9 % de la population totale.

Tableau 5 : Opinions de la population ayant consulté et rencontré des problèmes, par région et milieu (%)

	Oui, problèmes rencontrés	Non, pas de problèmes	Total
Région			
Kayes	13,7	86,3	100
Koulikoro	26,0	74,0	100
Sikasso	7,2	92,8	100
Ségou	14,6	85,4	100
Mopti	10,2	89,8	100
Tombouctou	11,4	88,6	100
Gao	13,1	86,9	100
Kidal	9,5	90,5	100
Bamako	7,4	92,6	100
Milieu			
Urbain	8,2	91,8	100
Rural	14,5	85,5	100
Mali	13,3	86,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 6 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)¹

Problèmes rencontrés	%
Temps d'attente trop long	25,2
Absence/retard du personnel médical	12,6
Pas de personnel formé	11,5
Trop cher	50,0
Médicaments non disponibles	7,8
Traitement inefficace	10,9
Mauvais accueil	8,8
Etablissement pas propre	6,0
Autre problème	8,4

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

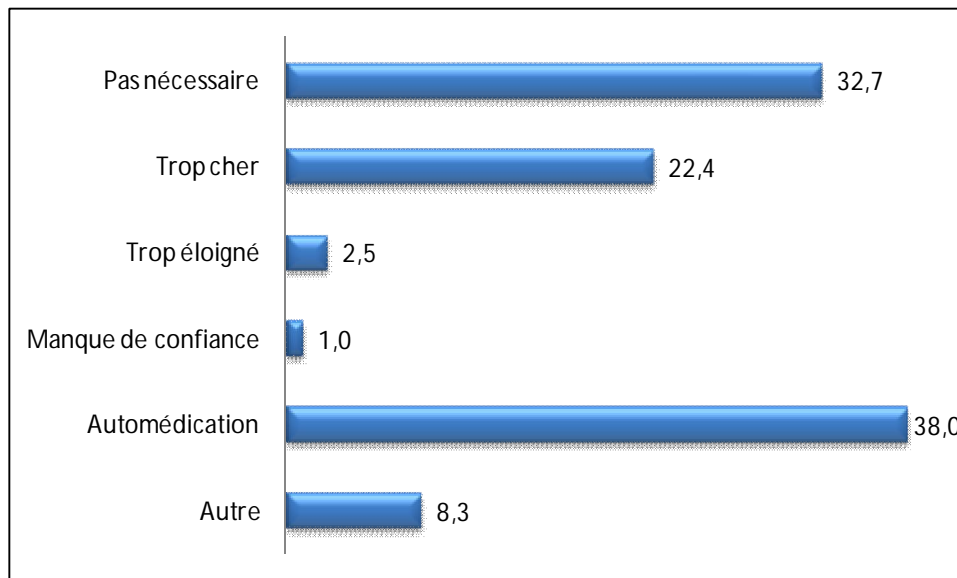
Au nombre des difficultés éprouvées par la population dans les services de santé, une personne sur deux les lie à la cherté des coûts de prestation. A côté de ces difficultés

¹ Étant donné que chaque personne pouvait indiquer plusieurs problèmes, le cumul des pourcentages dans le tableau 6 n'est pas égal à 100 %.

financières, une personne sur quatre estime que les temps d'attente sont trop longs dans les structures de santé.

Dans cette partie, on s'intéresse aux déclarations des personnes ayant été affectées par une maladie ou une blessure sur la période de référence par rapport aux raisons de non recours aux services de santé.

Graphique 3: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service de santé, selon les raisons de non utilisation



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Une personne sur trois ayant déclaré une maladie ou une blessure sur la période de référence n'a pas jugé nécessaire de recourir à un service de santé. Une personne sur cinq (22 %), affectée par une maladie, n'a pas utilisé de service de santé pour des raisons liées aux coûts élevés des soins. Les résultats font remarquer également la pratique de l'automédication dans des proportions assez sensibles où près de deux personnes sur cinq l'utilisent comme mode de traitement.

3 MIGRATION ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent ont été appréhendés en posant des questions sur la mobilité des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance de l'intérieur du Mali et des pays étrangers. Ces questions cherchent à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages.

3.1. Mobilité de la population

Dans cette partie, on cherche à cerner la migration interne et externe à travers la résidence actuelle des anciens membres du ménage vivant depuis plus de six mois en dehors de la localité de l'enquêté. Dans le cadre de cette enquête, il y a migration interne lorsque l'individu réside à l'intérieur du Mali en dehors de sa zone de résidence habituelle. Il y a migration externe ou à l'étranger, lorsque la zone de résidence actuelle de l'individu est hors du Mali.

La population malienne est très mobile. Près d'un tiers des ménages (32,2 %) reconnaît avoir un ou plusieurs membres vivant et travaillant en dehors de leur localité.

Les régions de Sikasso, Kayes, Ségou et Mopti sont celles qui enregistrent les plus forts taux avec respectivement 40,3 %, 37,6 %, 37,2 %, 36,7 %. Par contre, la région de Kidal (17 %) et le District de Bamako (18,4 %) sont les zones où l'émigration est moins fréquente, soit moins d'un ménage sur cinq ayant un membre vivant et travaillant en dehors de ces localités.

Cette tendance s'explique surtout par le fait que la capitale malienne est considérée surtout comme une ville d'immigration. Elle est essentiellement peuplée de personnes ayant quitté leur localité pour s'y installer pour diverses raisons.

Tableau 7 : Proportion et nombre des ménages ayant au moins un membre vivant en dehors de la localité du ménage

Lieu de résidence	Proportion (%)	Nombre de ménages
Région		
Kayes	37,6	65 798
Koulikoro	31,0	71 171
Sikasso	40,3	99 562
Ségou	37,2	83 419
Mopti	36,7	73 552
Tombouctou	26,4	25 324
Gao	23,1	18 526
Kidal	17,0	2 759
Bamako	18,4	39 487
Milieu		
Urbain	24,6	91 278
Rural	34,8	388 321
Mali	32,2	479 599

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

L'émigration concerne l'ensemble des individus des deux sexes. Elle est, cependant, plus fréquente chez les hommes que les femmes. Huit émigrés sur dix (84,4 %) sont de sexe masculin.

La proportion d'émigrés de sexe féminin est surtout élevée à Gao (33,5 %) et Bamako (28,3 %). La région de Koulikoro enregistre la proportion la plus faible avec moins d'un émigré sur dix de sexe féminin.

Selon le milieu de résidence, un cinquième des émigrés sont de sexe féminin en milieu urbain alors qu'elles ne sont que 14,4 % en milieu rural.

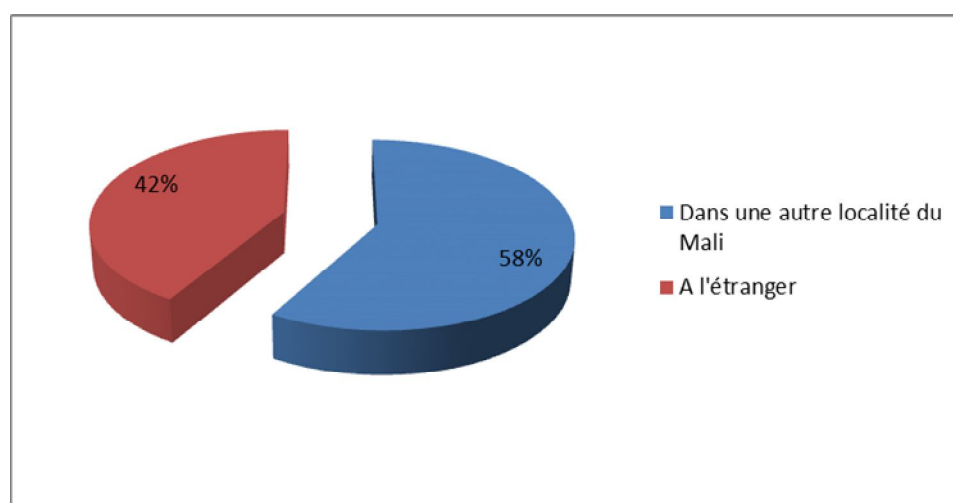
Tableau 8 : Nombre et proportions d'émigrés par région et milieu selon le sexe

Origine	Nombre d'émigrés	Hommes (%)	Femmes (%)
Région			
Kayes	164 801	82,2	17,8
Koulikoro	111 443	92,4	7,6
Sikasso	216 824	86,6	13,4
Ségou	170 850	85,9	14,1
Mopti	156 990	85,6	14,4
Tombouctou	38 075	85,6	14,4
Gao	36 330	66,5	33,5
Kidal	4 043	81,7	18,3
Bamako	68 236	71,7	28,3
Milieu			
Urbain	179 250	78,9	21,1
Rural	788 343	85,6	14,4
Mali	967 593	84,4	15,6

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

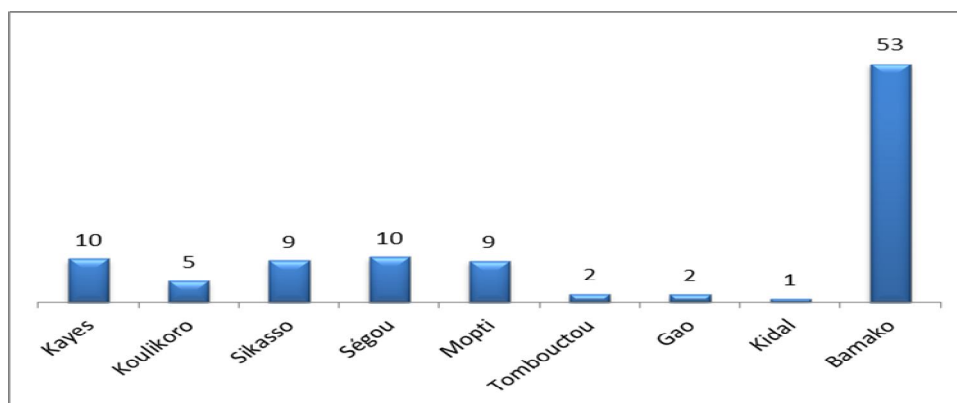
Entre juillet et septembre 2011, le taux de migration externe s'élevait à 42 % contre 58 % pour la migration interne. En s'intéressant aux lieux de destination, la capitale Bamako reste la première destination des migrants (53 %). Ensuite, suivent les régions de Kayes et de Ségou avec 10 % chacune. En ce qui concerne la migration externe, la Côte d'Ivoire demeure la destination privilégiée des Maliens (près deux personnes sur cinq vivant en dehors du Mali, résident en Côte d'Ivoire). Les autres pays d'Afrique et l'Europe sont également des lieux de résidence non négligeables de la diaspora Malienne avec 25 % et 23 % respectivement.

Graphique 4: Répartition des migrants selon la résidence actuelle.



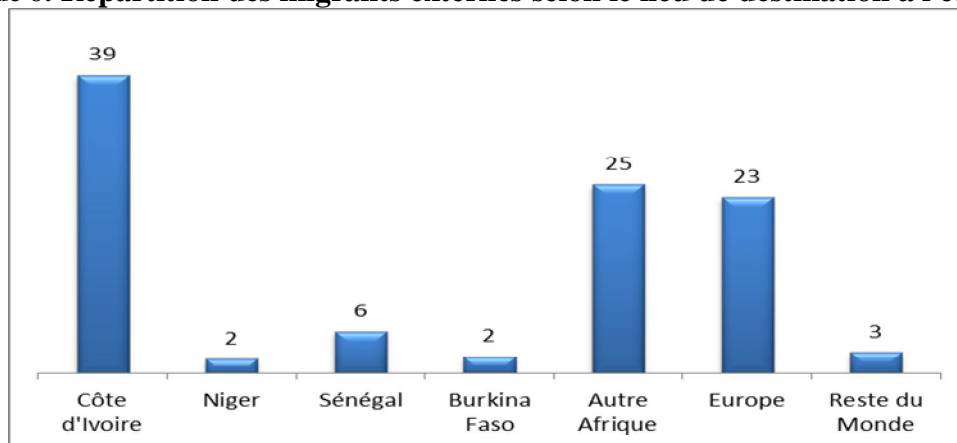
Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 5: Répartition des migrants internes selon le lieu de destination au Mali.



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 6: Répartition des migrants externes selon le lieu de destination à l'étranger.



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

3.2. Expérience Migratoire

L'EMOP s'est intéressée à l'expérience migratoire de la population résidente à travers la question « Est-ce que [NOM] a déjà vécu à l'étranger plus de six mois au cours de son existence ? » Les résultats montrent qu'une frange non négligeable de la population (7,3 %) a séjourné plus de six mois à l'étranger au cours de leur existence. Parmi ceux-ci 1,6 % y sont nés.

La proportion de personnes ayant vécu à l'étranger est de 7,3 % pour l'ensemble du pays (voir tableau 9). Elle est légèrement plus élevée en milieu rural (7,7 %) qu'en milieu urbain (6,3 %).

Suivant le sexe, les résultats montrent que près d'un homme sur dix a vécu plus de six mois à l'étranger au cours de son existence alors que seulement 5,0 % des maliennes ont effectué un long séjour à l'extérieur.

Les régions de Mopti, Gao et Sikasso sont celles où vit une proportion plus élevée de personnes ayant vécu au moins six mois à l'étranger avec respectivement 10,3 % (dont 1,3 % de personnes nées à l'étranger), 10,2 % (dont 2,0 %) et 10,1% (dont 2,0 %).

Suivant le niveau d'instruction, la proportion des individus ayant vécu à l'étranger est plus élevée parmi ceux qui ont atteint le niveau supérieur. Une personne sur dix de cette catégorie a séjourné plus de six mois à l'étranger. Ceci s'expliquerait surtout par les séjours effectués au cours des études (universitaires et post universitaires).

Tableau 9 : Répartition de la population par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon le statut migratoire (%)

	Oui, a vécu à l'étranger?	Oui, est né à l'étranger	Non, n'a pas vécu à l'étranger?	Total
Région				
Kayes	5,5	1,3	93,3	100
Koulikoro	3,2	1,8	95,0	100
Sikasso	8,1	2,0	89,8	100
Ségou	4,5	1,6	93,9	100
Mopti	9,0	1,3	89,8	100
Tombouctou	4,1	0,3	95,6	100
Gao	8,2	2,0	89,8	100
Kidal	4,8	0,3	94,9	100
Bamako	3,8	2,2	94,0	100
Milieu				
Urbain	4,5	1,8	93,7	100
Rural	6,1	1,6	92,3	100
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	6,2	1,4	92,3	100
Fondamental 1	4,4	1,9	93,7	100
Fondamental 2	4,7	2,4	92,9	100
Secondaire	4,2	2,4	93,4	100
Supérieur	10,1	2,2	87,7	100
Sexe				
Masculin	8,4	1,5	90,1	100
Féminin	3,1	1,8	95,1	100
Mali	5,7	1,6	92,6	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Avec plus de la moitié des migrants de retour (57,2 %), la Côte d'Ivoire constitue le principal pays de résidence antérieure des maliens (voir tableau 10). Ainsi, près d'un tiers de migrants de retour à Kayes vivait au Sénégal ; près de 45 % de ceux de Gao ont émigré au Niger. Plus de huit migrants de retour sur dix (86,4 %) dans la région de Sikasso avaient séjourné en Côte d'Ivoire.

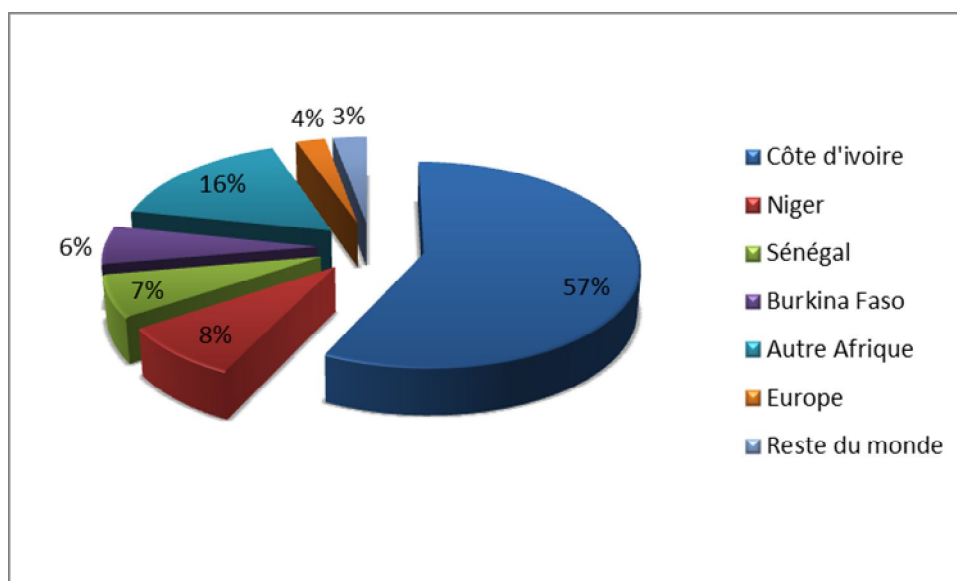
Quelque soit le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage, la Côte d'Ivoire est la première destination suivie de "Autre Afrique".

Tableau 10 : Répartition de la population émigrée par région, milieu, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage selon la première destination

	Côte d'ivoire	Niger	Sénégal	Burkina Faso	Autre Afrique	Europe	Reste du monde	Total
Région								
Kayes	27,6	6,1	30,6	2,6	25,1	7,0	1,0	100,0
Koulikoro	49,2	15,3	3,0	5,4	20,6	4,4	2,2	100,0
Sikasso	86,4	0,9	1,1	2,6	6,2	0,5	2,3	100,0
Ségou	57,5	13,7	4,9	10,3	12,1	0,5	0,9	100,0
Mopti	69,3	4,4	1,0	12,6	8,7	0,2	3,7	100,0
Tombouctou	49,0	5,8	20,6	3,6	20,4	0,2	0,4	100,0
Gao	6,2	44,9	0,6	1,8	43,5	0,9	2,1	100,0
Kidal	6,9	6,2	1,5	0,0	85,0	0,5	0,0	100,0
Bamako	41,1	2,5	6,4	3,5	27,1	9,2	10,2	100,0
Milieu de résidence								
Urbain	48,4	5,8	7,2	4,3	22,8	5,5	6,0	100,0
Rural	59,2	9,0	6,6	6,4	14,8	1,9	2,2	100,0
Niveau d'éducation								
Aucun niveau	49,4	10,7	5,3	7,8	20,5	1,9	4,4	100,0
Fondamental 1	52,3	7,9	6,6	5,8	21,1	2,3	4,0	100,0
Fondamental 2	53,8	9,7	7,8	3,1	18,5	4,4	2,8	100,0
Secondaire	47,4	5,4	6,4	6,5	18,7	6,3	9,3	100,0
Supérieur	36,7	3,5	6,6	2,6	20,2	13,4	17,0	100,0
Sexe								
Masculin	58,6	7,5	7,3	5,0	16,2	2,8	2,6	100,0
Féminin	54,5	10,0	5,4	8,0	16,5	2,1	3,4	100,0
Mali	57,2	8,4	6,7	6,0	16,3	2,5	2,9	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 7 : Répartition de la population émigrée selon la première destination.



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

3.3. Montant et allocation des transferts reçus

Au cours des douze derniers mois, les ménages maliens ont reçu environ 87 (quatre-vingt-sept) milliards de FCFA de transferts provenant des fonds des migrants. La région de Kayes a reçu environ 38 (trente-huit) milliards de FCFA soit 43,5 % du montant total. Le milieu rural est la destination privilégiée des transferts avec 81 % du montant.

Tableau 11 : Montant et proportion des transferts reçus par région et par milieu (en milliards de FCFA)

Destination	Montant reçu	Proportion (%)
Région		
Kayes	37,802	43,5
Koulikoro	10,862	12,5
Sikasso	7,498	8,6
Ségou	12,767	14,7
Mopti	5,094	5,9
Tombouctou	1,455	1,7
Gao	2,121	2,4
Kidal	0,327	0,4
Bamako	9,019	10,4
Milieu		
Urbain	16,418	0,19
Rural	70,527	0,81
Mali	86,945	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement aux dépenses courantes du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (42,3 %), les autres dépenses privées familiales (20,0 %), la réfection de la maison (10,4 %). Les dépenses d'investissement en achat de terre et de véhicules sont presque négligeables.

Tableau 12 : Allocation des transferts reçus (%)

Type de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Mali
Biens de consommation courante	36,7	43,3	42,3
Education	2,6	4,0	3,8
Santé	3,0	3,4	3,3
Location (maisons ou terre)	3,7	5,1	4,9
Mariage/funérailles	1,4	4,8	4,3
Voiture/Camions	1,6	0,2	0,4
Réfection d'une maison	1,7	11,8	10,4
Construction d'une nouvelle maison	13,7	6,6	7,5
Achat de terre	1,6	0,8	0,9
Autres dépenses privées familiales	28,9	18,6	20,0
Commerce/affaires	5,4	1,4	2,0
Total	100	100	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

4 PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisé par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion ou d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Les analyses portant sur le sujet distinguent trois types de pauvreté à savoir, la pauvreté monétaire (revenus ou dépenses en dessous d'un seuil monétaire ou seuil de pauvreté), la pauvreté des conditions de vie (non possession ou jouissance d'un minimum de bien-être mesuré à travers un ensemble de biens ou services) et la pauvreté subjective (jugement de l'individu par rapport à sa propre situation face à la pauvreté).

L'EMOP, en appréhendant le phénomène, a capté la pauvreté subjective en recueillant l'opinion des ménages selon l'appréciation qu'ils ont de leur niveau de bien-être par rapport à la pauvreté.

4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimum à satisfaire

En recueillant l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leurs revenus, les résultats révèlent qu'un ménage sur cinq estime vivre difficilement et cela quelque soit le milieu de résidence. Seulement près de 7 % des ménages estiment que leurs revenus sont suffisants pour bien vivre.

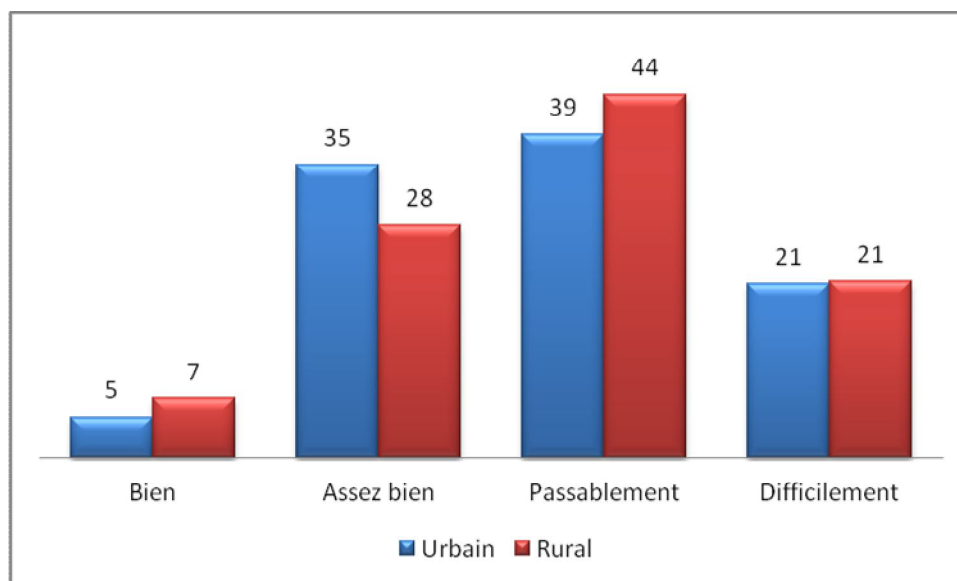
Les résultats montrent également trois ménages sur dix dirigés par les femmes vivent difficilement avec leurs revenus contre deux ménages sur dix pour les hommes.

Tableau 13 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu

	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	6,1	34,1	42,4	17,4	100
Koulikoro	1,4	20,4	45,5	32,8	100
Sikasso	9,0	32,9	42,1	16,0	100
Ségou	8,1	28,5	40,2	23,2	100
Mopti	10,1	22,3	47,3	20,2	100
Tombouctou	2,5	32,3	52,1	13,2	100
Gao	10,5	23,0	40,1	26,5	100
Kidal	19,2	42,4	31,9	6,5	100
Bamako	4,5	41,5	35,2	18,8	100
Milieu					
Urbain	4,9	35,2	39,0	20,9	100
Rural	7,1	28,0	43,6	21,2	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	6,6	30,3	43,0	20,0	100
Féminin	6,2	24,9	37,2	31,7	100
Mali	6,6	29,8	42,5	21,1	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

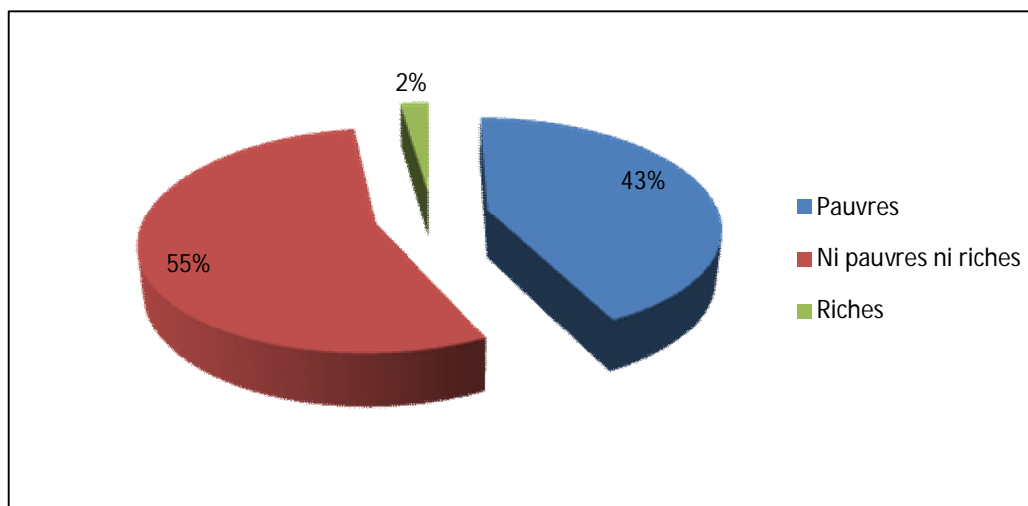
Graphique 8 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Près de 43 % des ménages maliens, en se prononçant sur leur niveau de vie ainsi que celui des ménages de leur localité, s'estiment pauvres. En milieu rural, 45,7 % d'entre eux s'estiment ainsi contre 39,5 % pour le milieu urbain.

Graphique 9 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté



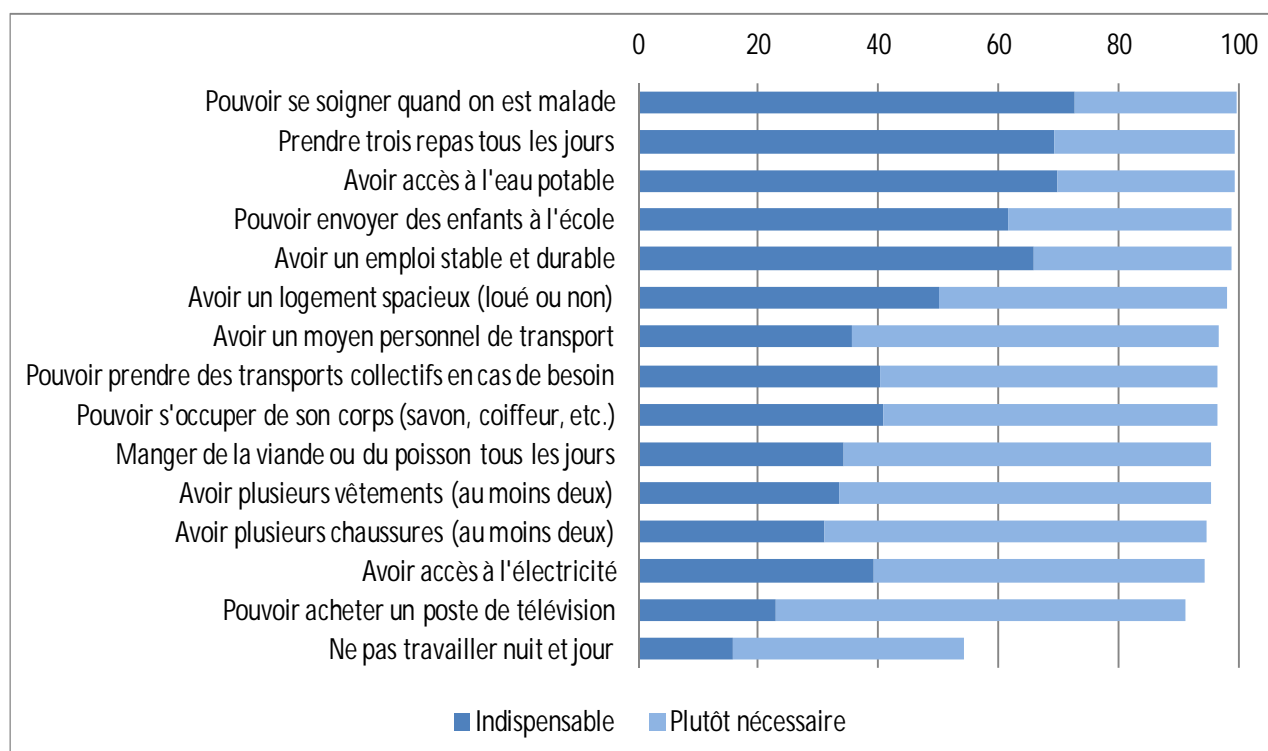
Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	43,3	55,5	1,3	100
Koulikoro	59,1	40,3	0,7	100
Sikasso	31,5	65,5	3,0	100
Ségou	40,5	57,1	2,4	100
Mopti	43,1	51,8	5,1	100
Tombouctou	41,7	56,5	1,8	100
Gao	44,6	51,3	4,1	100
Kidal	31,8	66,9	1,4	100
Bamako	40,6	58,5	0,9	100
Milieu				
Urbain	39,5	58,3	2,2	100
Rural	45,7	51,9	2,3	100
Mali	42,8	54,9	2,3	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 10 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 15 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable

		Urbain	Rural	Mali
Prendre trois repas tous les jours	Oui, indispensable	61,4	71,8	69,2
	Oui, plutôt nécessaire	38,2	27,5	30,2
	Non	0,4	0,6	0,6
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	31,2	35,4	34,4
	Oui, plutôt nécessaire	66,7	59,4	61,2
	Non	2,2	5,2	4,5
Avoir plusieurs vêtements (au moins deux)	Oui, indispensable	29,8	34,8	33,6
	Oui, plutôt nécessaire	68,0	59,8	61,8
	Non	2,2	5,4	4,6
Avoir plusieurs chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	27,1	32,3	31,0
	Oui, plutôt nécessaire	69,8	61,5	63,6
	Non	3,1	6,2	5,4
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	51,7	49,5	50,1
	Oui, plutôt nécessaire	46,6	48,6	48,1
	Non	1,8	1,8	1,8
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	64,5	71,8	70,0
	Oui, plutôt nécessaire	35,2	27,4	29,4
	Non	0,2	0,8	0,6
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	42,7	38,0	39,2
	Oui, plutôt nécessaire	54,2	55,8	55,4
	Non	3,2	6,3	5,5
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	66,0	75,0	72,7
	Oui, plutôt nécessaire	33,7	24,6	26,9
	Non	0,3	0,4	0,4
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	40,4	40,9	40,8
	Oui, plutôt nécessaire	57,5	55,0	55,6
	Non	2,0	4,1	3,6
Avoir un emploi stable et durable	Oui, indispensable	64,7	66,3	65,9
	Oui, plutôt nécessaire	34,3	32,4	32,9
	Non	1,0	1,3	1,2
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	19,6	14,6	15,8
	Oui, plutôt nécessaire	42,5	37,3	38,6
	Non	37,9	48,1	45,6
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	43,5	39,1	40,2
	Oui, plutôt nécessaire	53,5	57,2	56,3
	Non	3,0	3,6	3,5
Avoir un moyen personnel de transport (voiture, moto, bicyclette, etc.)	Oui, indispensable	32,2	36,7	35,5
	Oui, plutôt nécessaire	64,5	60,0	61,1
	Non	3,4	3,3	3,3
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	57,6	63,1	61,7
	Oui, plutôt nécessaire	41,7	35,6	37,1
	Non	0,7	1,3	1,1
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	20,3	23,9	23,0
	Oui, plutôt nécessaire	73,1	66,7	68,3
	Non	6,6	9,3	8,7

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

En captant la perception des ménages sur certains aspects du bien-être, il en ressort que *pouvoir se soigner quand on est malade* (72,7 %), *avoir accès à l'eau potable* (70 %), *prendre trois repas tous les jours* (69,2 %), *avoir un emploi stable et durable* (65,9 %), *pouvoir*

envoyer ses enfants à l'école (61,7 %) sont cités comme faisant partie des besoins minimum indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables et ce quelque soit le milieu de résidence.

Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
Région				
Kayes	35,4	40,6	24,0	100
Koulikoro	23,0	49,1	27,9	100
Sikasso	43,0	34,7	22,2	100
Ségou	25,7	44,0	30,3	100
Mopti	37,7	36,1	26,2	100
Tombouctou	44,0	31,5	24,4	100
Gao	41,4	24,9	33,9	100
Kidal	20,3	53,9	25,8	100
Bamako	41,5	46,2	12,3	100
Milieu				
Urbain	37,5	42,8	19,7	100
Rural	34,5	39,6	25,9	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	35,9	39,9	24,2	100
Féminin	28,8	45,2	26,0	100
Mali	35,3	40,4	24,4	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, les ménages estiment dans leur majorité que leur niveau de vie s'est maintenu ou amélioré au cours de l'année écoulée. Cependant, près d'un ménage sur quatre estime que son niveau de vie s'est dégradé.

Par rapport à la perception sur le changement du niveau de vie de la communauté, les résultats reflètent globalement l'opinion des ménages sur le changement de leur propre niveau de vie (voir tableau 36 en annexe).

4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté

L'opinion de la communauté, à travers celle des ménages qui la composent, est un indicateur assez pertinent pour cibler les interventions dans le cadre d'une politique de développement axée sur une approche participative.

Dans cette enquête, les ménages se sont prononcés par rapport aux actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Tableau 17 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté

	Efficace	Non efficace	Ne sait pas	Total
Région				
Kayes	37,9	35,9	26,2	100
Koulikoro	27,9	43,1	29,1	100
Sikasso	49,6	30,5	19,9	100
Ségou	38,9	35,7	25,5	100
Mopti	42,8	31,0	26,2	100
Tombouctou	45,5	18,5	36,0	100
Gao	41,6	39,4	19,0	100
Kidal	21,6	57,2	21,3	100
Bamako	39,3	41,8	19,0	100
Milieu				
Urbain	40,4	37,5	22,0	100
Rural	39,7	34,9	25,5	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	40,8	35,2	24,0	100
Féminin	30,3	38,9	30,8	100
Mali	39,9	35,5	24,6	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Les opinions des ménages sur les actions des autorités en faveur de la lutte contre la pauvreté sont mitigées et sur la question, un ménage sur quatre ne sait pas si les autorités luttent efficacement contre la pauvreté.

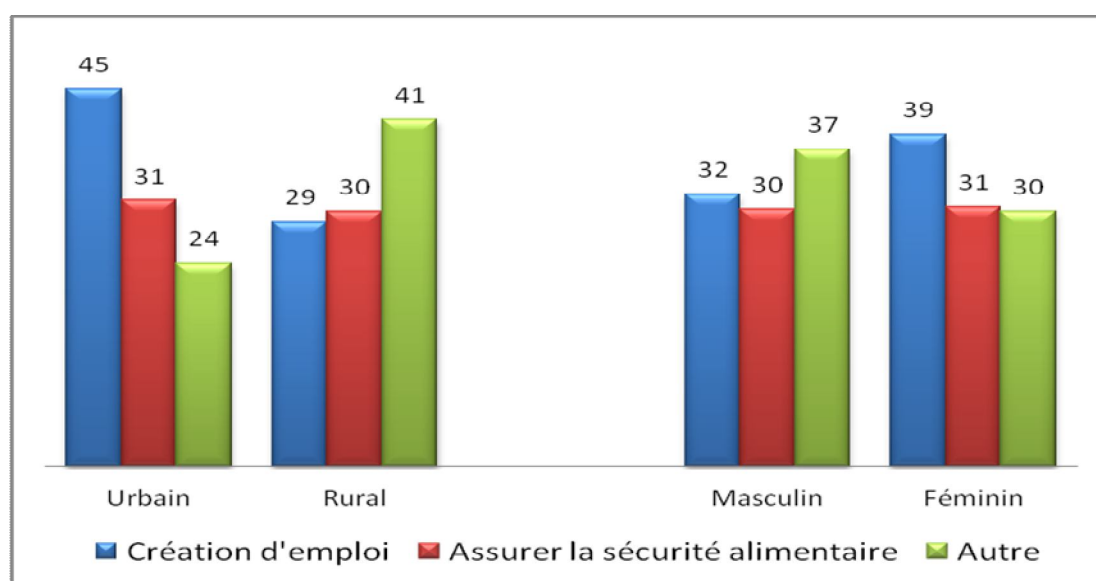
Tableau 18 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités

	Création d'emploi	Assurer la sécurité alimentaire	Autres actions	Total
Région				
Kayes	36,7	28,0	35,3	100
Koulikoro	47,6	26,2	26,2	100
Sikasso	24,4	28,5	47,1	100
Ségou	21,3	26,4	52,3	100
Mopti	15,8	38,3	45,9	100
Tombouctou	40,6	41,9	17,5	100
Gao	24,2	28,9	46,9	100
Kidal	41,4	19,6	39,0	100
Bamako	50,1	32,2	17,7	100
Milieu				
Urbain	44,6	31,4	24,0	100
Rural	28,9	30,1	40,9	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	32,2	30,4	37,4	100
Féminin	39,2	30,7	30,2	100
Mali	32,8	30,5	36,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que les actions de lutte contre la pauvreté devraient se focaliser sur la création d'emploi (32,8 %) et la sécurité alimentaire (30,5 %). Surtout en milieu urbain, c'est la création d'emploi qui préoccupe le plus. Parmi les autres actions, le plus souvent il est indiqué « garantir les prix des produits de base » (8,0 %), « lutter contre la corruption » (5,5 %) ou « faciliter l'accès à la santé » (5,2 %).

Graphique 11 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

5 PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE ET POLITIQUE

La citoyenneté de la population mesurée à travers la participation associative et politique donne une bonne indication de l'intéressement de la population par rapport à la gestion des affaires publiques. Ces aspects sont en relation avec l'adhésion des individus (au moment de la collecte) à une association, l'affiliation à un parti politique ou la participation à une activité politique, l'opinion des ménages par rapport aux élections.

5.1. Vie associative

Il est généralement admis qu'une forte adhésion de la population aux mouvements associatifs est un indice de vitalité et d'engagement de la population autour des objectifs de développement de la société au sein de laquelle les activités associatives sont menées. Elle montre que la population s'intéresse et participe à la vie de la cité. Cette participation est formalisée à travers l'adhésion à différents types d'associations telles que les associations de ressortissants de village, de femmes, religieuses, de quartiers etc.

Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par région, milieu, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage selon la participation à une vie associative

	Participe	Ne Participe pas	Total
Région			
Kayes	13,3	86,7	100
Koulikoro	23,3	76,7	100
Sikasso	37,2	62,8	100
Ségou	40,1	59,9	100
Mopti	33,7	66,3	100
Tombouctou	24,6	75,4	100
Gao	15,1	84,9	100
Kidal	11,8	88,2	100
Bamako	5,9	94,1	100
Milieu			
Urbain	13,9	86,1	100
Rural	29,0	71,0	100
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	25,0	75,0	100
Fondamental 1	32,8	67,2	100
Fondamental 2	25,2	74,8	100
Secondaire	25,3	74,7	100
Supérieur	30,7	69,3	100
Sexe			
Masculin	24,0	76,0	100
Féminin	26,6	73,4	100
Mali	25,3	74,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

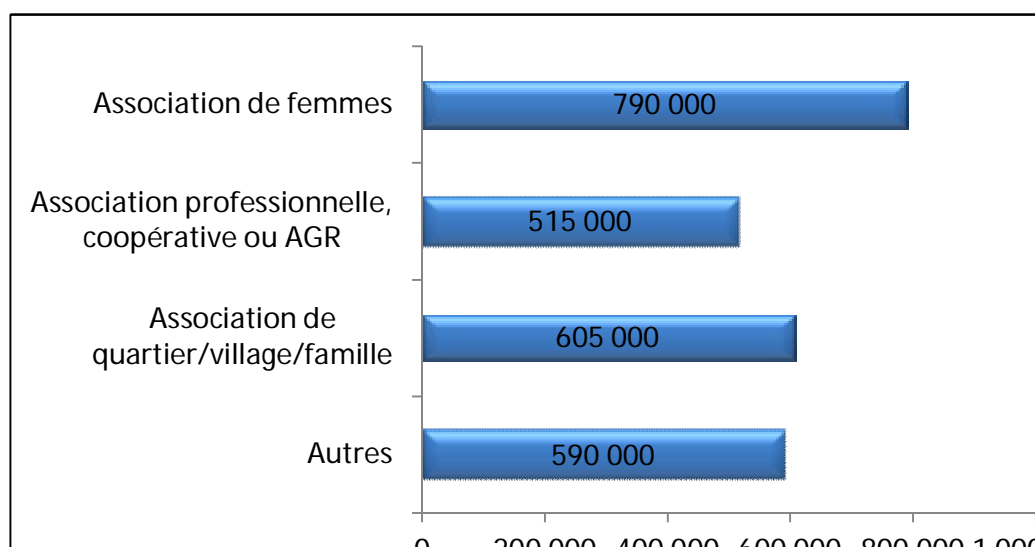
Au regard des résultats obtenus, les Maliens s'intéressent peu à la vie associative. Une personne sur quatre, des personnes âgées de 18 ans et plus, mène une vie associative. Les résidents en milieu urbain sont nettement moins actifs dans la vie associative que ceux en milieu rural (13,9 % et 29,0 %). Il est à constater également qu'il n'y a pas de relation significative entre le niveau d'instruction, le sexe du chef de ménage et la participation à une vie associative.

Les résultats montrent que les adhérents des associations de femmes et des associations villageoises (y compris les associations de quartier ou de famille) sont plus nombreux avec 790 000 et 605 000 personnes respectivement. Les associations professionnelles sont aussi non négligeables avec 515 000 adhérents (voir graphique 11).

L'analyse selon le sexe montre que les femmes qui animent les associations sont plutôt regroupées au sein des associations féminines qui participent à la réalisation des objectifs de promotion économique des femmes, de renforcement du rôle des femmes et de la facilitation de leur accès au crédit. La majorité des hommes sont actifs dans les associations villageoises ou professionnelles.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les mêmes types d'associations sont les plus importants. En plus, à Bamako, les associations pour les ressortissants du village ont beaucoup d'adhérents. Ce résultat s'expliquerait par le fait que la capitale Bamako est un pôle de concentration des ressortissants de différentes régions qui se retrouvent au sein des associations et mettent en synergie leurs efforts pour contribuer au développement de leurs localités.

Graphique 12 : Nombre de personnes âgées de 18 ans et plus, actives par type de regroupement



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

5.2. Activité politique

Dans l'ensemble du pays, près de neuf personnes sur dix de la population en âge de voter ne sont pas membre d'un parti politique et ne l'ont jamais été. Ce résultat serait-il en lien avec les taux relativement jugés bas des élections au Mali ?² La faible motivation à militer au sein d'une formation politique est observable quelque soit le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Tableau 20 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon l'adhésion à un parti politique

	Membre	Ancien membre	Jamais membre	Total
Milieu				
Urbain	6,2	4,7	89,1	100
Rural	8,4	3,3	88,3	100
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	7,3	3,4	89,3	100
Fondamental 1	16,6	4,7	78,7	100
Fondamental 2	12,5	6,4	81,1	100
Secondaire	19,5	9,1	71,4	100
Supérieur	11,6	7,1	81,3	100
Sexe				
Masculin	10,0	3,9	86,1	100
Féminin	5,9	3,3	90,7	100
Mali	7,9	3,6	88,5	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

En ce qui concerne l'adhésion à un parti politique, environ 11,3 % des personnes en âge de voter sont membre ou ancien membre d'un partie politique.

En milieu rural, la proportion de la population selon l'adhésion à un parti politique est légèrement plus élevée que celle vivant dans les villes (11,7 % contre 10,9 %) respectivement.

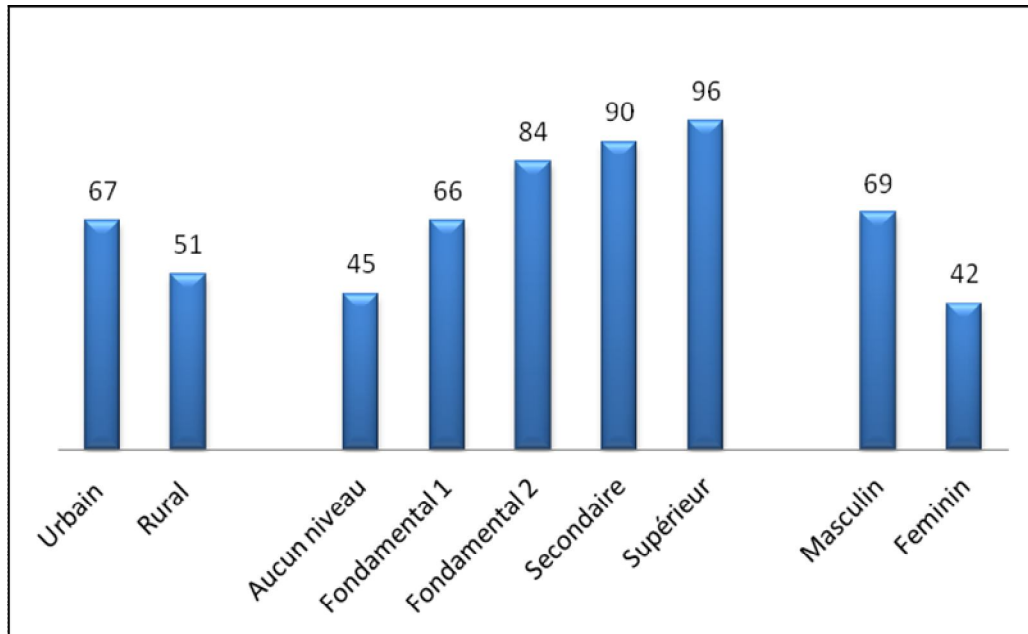
Par rapport à la connaissance de l'année des prochaines élections présidentielles, plus de la moitié (54,7 %) de la population (les chefs de ménage et conjoints) en ont connaissance. La proportion des hommes connaissant l'année des prochaines élections présidentielles est plus élevée que celle des femmes (69,0 % contre 42,2 %).

Une analyse basée sur le milieu de résidence permet d'affirmer que les chefs de ménages urbains et leurs conjoints ont une connaissance plus élevée des prochaines élections présidentielles que celle des chefs de ménages ruraux avec respectivement 66,6 % et 51,0 %.

² Le taux de participation aux dernières élections présidentielles au Mali est 36,24.

Cette connaissance des élections est aussi positivement corrélée au niveau d'instruction de la population (voir graphique 13).

Graphique 13 : Proportion de la population cible par milieu, niveau d'instruction et le sexe par rapport à la connaissance de l'année des prochaines élections présidentielles (%)



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble du pays, un peu plus de quatre personnes sur cinq pensent que voter aux élections, qu'elles soient présidentielles, législatives et municipales est très important. Les hommes ainsi que les femmes ont le même jugement en ce qui concerne les élections présidentielles et municipales, et pensent que ces élections sont relativement très importantes que celles législatives (voir tableau 22).

La proportion d'individus qui estime qu'il est très important de voter aux trois élections précédemment citées s'élève au fur et à mesure que les niveaux d'instruction s'élèvent (sauf au supérieur).

Tableau 21 : Opinions de la population cible par région, milieu, niveau d'instruction et sexe par rapport à l'importance de voter aux élections présidentielles, législatives et municipales

	Elections présidentielles		Elections législatives		Elections municipales	
	Très important, Important	Peu important, Pas du tout important	Très important, Important	Peu important, Pas du tout important	Très important, Important	Peu important, Pas du tout important
Région						
Kayes	81,4	18,5	77,4	22,6	78,2	21,8
Koulikoro	85,0	15,0	84,5	15,5	86,0	14,0
Sikasso	92,2	7,9	91,0	9,0	92,9	7,0
Ségou	88,5	11,5	80,4	19,6	86,4	13,6
Mopti	86,4	13,5	83,9	16,1	81,0	18,9
Tombouctou	88,9	11,0	88,5	11,5	90,8	9,1
Gao	76,2	23,8	75,0	25,0	78,0	22,0
Kidal	90,5	9,5	89,6	10,3	92,5	7,6
Bamako	92,2	7,8	92,0	8,0	91,6	8,4
Milieu						
Urbain	91,4	8,6	90,4	9,5	90,8	9,2
Rural	86,1	13,9	83,1	16,9	85,1	14,9
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	86,0	14,0	85,8	14,1	85,2	14,8
Fondamental 1	90,7	9,3	88,1	11,9	89,6	10,5
Fondamental 2	93,2	6,8	89,4	10,7	92,0	8,1
Secondaire	96,3	3,8	95,2	4,9	96,1	3,9
Supérieur	95,4	4,6	94,6	5,4	94,6	5,3
Sexe						
Masculin	89,0	11,0	86,8	13,2	88,2	11,8
Féminin	86,1	13,9	83,2	16,8	85,1	14,9
Mali	87,4	12,6	84,9	15,1	86,5	13,5

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Pour chaque type d'élection, la proportion de la population cible (chefs de ménage et leurs conjoints) qui la considère très importante ou importante est de 86 % en moyenne, donc assez élevée.

6 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

6.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période juillet-septembre 2011 ont connu une baisse par rapport à la période avril-juin de la même année. Elles sont estimées à 698 milliards contre 770 milliards FCFA sur le trimestre précédent³.

Cette baisse serait due essentiellement à la baisse de l'offre des produits alimentaires de base sur cette période pendant que les producteurs moins nantis essayent de surmonter la période de soudure au moment où les prix augmentent. Ceux-ci focalisent alors leur consommation sur les réserves dont ils disposent. C'est ainsi que le taux d'autoconsommation passe de 10,8 % à 17,4 % entre les deux trimestres. Il faut ajouter à ceci la mauvaise campagne agricole qui a entraîné une baisse assez sensible des productions.

Tableau 21 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Mali
Dépenses par ménage			
Juillet-septembre	1 058 911	272 805	468 731
Dépenses par tête			
Juillet-septembre	104 748	23 625	41 893
Dépenses par équivalent adulte			
Juillet-septembre	142 986	32 972	58 174

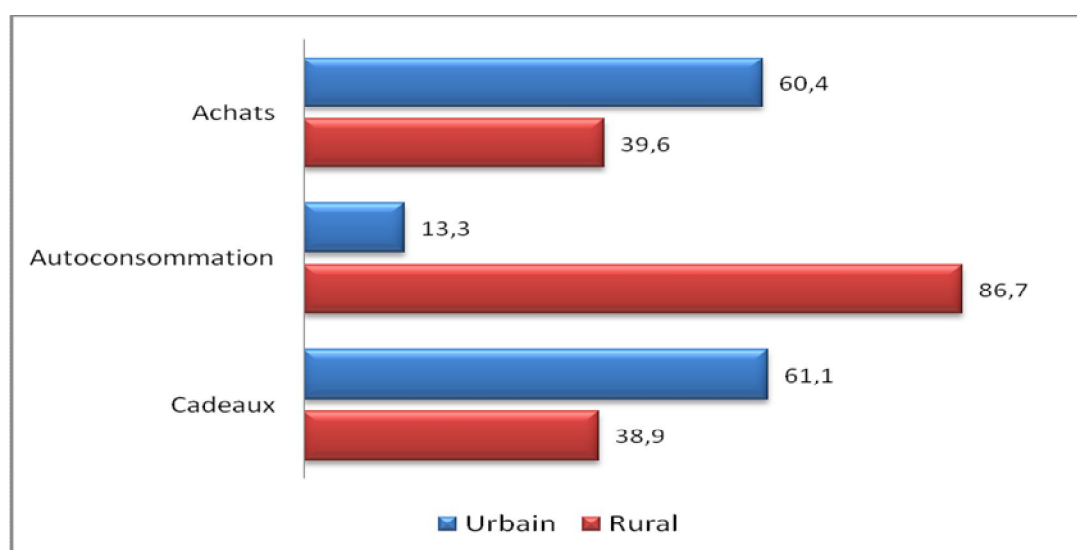
Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché, de l'autoconsommation et des transferts reçus en nature (cadeaux).

L'attitude des ménages à anticiper les conséquences attendues de la mauvaise pluviométrie, aurait occasionné une baisse de la consommation moyenne en milieux urbain et rural. Au cours de ce trimestre, la consommation moyenne par ménage a été de 468 000 FCFA contre 567 000 FCFA au trimestre précédent (biens durables non inclus).

³ Nous rappelons que les dépenses effectuées sur la période n'intègrent pas la consommation des biens durables. Le total indiqué ici pour avril-juin n'inclut pas non plus les biens durables contrairement au rapport du premier trimestre (817 milliards de FCFA).

Graphique 14 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)



Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages maliens sont toujours attachés au système de marché aussi bien en milieu urbain que rural. Ainsi, 90 % de leur consommation de juillet à septembre sont effectuées par achats contre 91 % environ sur la période avril-juin de la même année (voir tableau 22). La baisse du niveau des achats en milieu rural est surtout due à un changement de comportement des ménages ruraux en majorité des producteurs marqué par l'autoconsommation qui passe de 10,8 % en avril-juin à 17,4 % en juillet-septembre de la même année.

La période de juillet-septembre correspond à la soudure et semble renforcer le lien de solidarité en faveur des ménages urbains à travers les cadeaux qu'ils reçoivent (18 % au premier trimestre de l'enquête contre 61 % au trimestre suivant) mais a joué négativement sur celui des ménages ruraux.

Tableau 22 : Evolution de la structure de la consommation des ménages maliens entre avril-juin et juillet-septembre 2011 selon le mode d'acquisition (%) et selon le milieu de résidence

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Mali	
	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre
Achats	97,0	96,6	88,1	81,5	91,0	90,0
Autoconsommation	2,6	2,1	10,8	17,4	8,1	8,8
Cadeau	0,5	1,3	1,1	1,1	0,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Achats	34,2	60,4	65,8	39,6	100,0	100,0
Autoconsommation	10,1	13,3	89,9	86,7	100,0	100,0
Cadeau	17,9	61,1	82,1	38,9	100,0	100,0
Ensemble	32,1	56,3	67,9	43,7	100,0	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

6.2. Part budgétaire

Pour cette période, l'analyse a été circonscrite aux dépenses de juillet à septembre pour faire ressortir le comportement conjoncturel des ménages à travers les différentes fonctions de consommation (12 au total selon la nomenclature de consommation). Cela permet d'apprécier davantage le niveau de bien-être à partir de l'évolution des prix.

Ainsi, les ménages maliens ont beaucoup dépensé dans la consommation alimentaire où la part budgétaire est passée de 50,4 % à 56,0 % entre les deux trimestres. Cette augmentation se justifierait à travers les mesures de précaution prises par les ménages qui se sont tournés vers les besoins essentiels dont la majorité est consacrée aux produits alimentaires. Suivent ensuite celles du logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, et le transport estimées respectivement à 11,2% et 8,3%. On note de même que les parts budgétaires de la fonction alimentaire sont plus importantes en milieu rural (65,5 %) qu'en milieu urbain (48,6 %).

Les ménages maliens restent attachés à l'amélioration de leur cadre de vie lié surtout à la fonction de logement en maintenant constant sa part budgétaire sur les périodes avril-juin et juillet-septembre (11,1 % et 11,2 % respectivement). Les parts budgétaires des transports, de la communication ont baissé entre le premier (10,3%, 7,8%), et le deuxième (8,3%, 6,1%) passage de l'année 2011⁴.

⁴On note que le second trimestre de l'année correspond au premier trimestre de la collecte et ainsi de suite.

Tableau 23 : Part budgétaire des fonctions de consommation en juillet – septembre 2011 selon le milieu de résidence

Fonctions	Urbain		Rural		Mali	
	Montant trimestre (milliards FCFA)	Part budgétaire (%)	Montant trimestre (milliards FCFA)	Part budgétaire (%)	Montant trimestre (milliards FCFA)	Part budgétaire (%)
Alimentation et Boissons non alcoolisées	190,9	48,6	199,8	65,5	390,7	56,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,3	1,1	2,3	0,7	6,6	0,9
Articles d'habillements et Chaussures	21,3	5,4	15,2	5,0	36,5	5,2
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres combustibles	56,7	14,4	21,4	7,0	78,1	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8,7	2,2	6,4	2,1	15,1	2,2
Santé	17,9	4,6	13,9	4,6	31,9	4,6
Transport	37,2	9,5	20,6	6,8	57,9	8,3
Communication	30,5	7,8	12,0	3,9	42,5	6,1
Loisirs et Cultures	5,0	1,3	3,6	1,2	8,6	1,2
Enseignements	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Biens et services divers	20,2	5,1	9,7	3,2	29,9	4,3
Total	393,1	100,0	305,0	100,0	698,1	100,0
Part budgétaire des fonctions de consommation en avril – juin 2011 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	406,8	38,75	1241,8	55,98	1648,6	50,44
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	10,7	1,01	23,7	1,07	34,3	1,05
Articles d'Habillements et Chaussures	46,7	4,44	105,9	4,77	152,5	4,67
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	184,1	17,54	178,5	8,05	362,6	11,09
Meubles, Articles de ménages et Entretien	35,2	3,35	77,1	3,48	112,2	3,43
Santé	46,1	4,39	100,4	4,53	146,5	4,48
Transport	143,9	13,71	193,1	8,70	337,0	10,31
Communication	103,6	9,87	152,5	6,87	256,1	7,84
Loisirs et Cultures	22,1	2,11	35,8	1,61	57,9	1,77
Enseignements	0,2	0,02	0,4	0,02	0,6	0,02
Restaurants et Hôtels	0,2	0,02	0,3	0,01	0,5	0,02
Biens et Services Divers	50,3	4,79	109,1	4,92	159,4	4,88
Total	1049,7	100,00	2218,4	100,00	3268,1	100,00

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

ANNEXES

Tableau 24 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction selon le type de structures de santé moderne fréquenté

	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercle	Cabinet médical/ Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privé	Pharmacie / Pharmacien	Centre de santé confessionnel	Autres Public	Autres Privés ou ONG
Région										
Kayes	16,9	56,9	7,3	0,2	3,2	8,0	0,3	1,5	5,1	0,6
Koulikoro	15,8	41,3	9,3	0,6	1,8	0,9	14,6	1,0	9,8	5,0
Sikasso	28,1	46,0	5,4	0,1	4,3	11,6	1,4	0,5	1,4	1,2
Ségou	18,5	52,5	12,4	0,4	5,8	4,6	1,1	0,5	0,1	4,0
Mopti	16,4	46,3	18,1	4,0	3,7	1,5	4,1	0,5	0,7	4,8
Tombouctou	11,3	65,9	21,5	0,5	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,5
Gao	33,2	42,0	9,7	0,0	2,6	0,9	5,7	0,0	0,6	5,4
Kidal	0,9	51,3	40,4	0,1	0,5	4,7	0,1	0,0	1,8	0,2
Bamako	16,4	44,1	9,7	1,7	7,2	12,7	3,8	0,3	2,0	2,2
Milieu										
Urbain	15,9	45,7	15,1	1,3	4,8	8,1	3,1	0,8	2,8	2,2
Rural	20,2	48,7	9,4	0,9	3,7	5,6	4,6	0,6	3,2	3,1
Niveau d'instruction du chef de ménage										
Aucun niveau	17,7	51,4	10,4	1,0	4,0	5,2	3,3	0,8	3,3	3,0
Fondamental 1	20,1	45,0	12,4	1,0	3,3	6,3	6,1	0,4	2,4	3,0
Fondamental 2	27,5	39,1	8,7	0,3	3,8	8,2	6,5	0,5	3,4	2,0
Secondaire	24,9	32,5	11,5	0,9	3,7	11,4	8,3	0,8	4,3	1,7
Supérieur	33,3	19,7	8,3	2,8	8,1	18,9	5,9	0,0	0,0	3,0
Mali	19,3	48,1	10,7	1,0	3,9	6,1	4,3	0,7	3,1	2,9

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 25 : Opinion de la population malade et n'ayant pas utilisé de service médical par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon les raisons de non utilisation (%)

	Pas nécessaire	Trop cher	Trop éloigné	Manque de confiance	Automédication	Autre
Région						
Kayes	33,8	15,1	1,0	1,4	44,0	3,2
Koulikoro	28,4	16,3	1,6	2,5	37,3	11,1
Sikasso	20,0	15,6	4,4	2,3	68,6	0,8
Ségou	55,8	33,7	2,2	0,8	25,6	5,7
Mopti	19,0	24,4	2,6	0,4	38,7	13,4
Tombouctou	17,2	19,4	3,8	0,3	43,4	13,1
Gao	38,7	30,1	5,1	1,0	22,0	12,3
Kidal	21,0	45,7	25,5	9,5	42,7	4,3
Bamako	63,4	16,7	0,6	0,6	22,1	2,2
Milieu						
Urbain	45,5	17,5	1,4	0,5	32,6	5,4
Rural	30,1	23,4	2,8	1,1	39,1	8,9
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	29,3	24,0	2,9	0,9	39,0	9,4
Fondamental 1	37,2	23,4	2,5	0,4	34,3	5,7
Fondamental 2	43,3	9,6	0,5	2,4	38,9	4,4
Secondaire	49,4	12,5	0,0	4,0	33,2	6,7
Supérieur	62,9	7,8	0,0	0,9	37,5	0,0
Mali	32,7	22,4	2,5	1,0	38,0	8,3

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 26 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (Chef de ménage masculin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	42,2	56,8	1,0	100
Koulikoro	58,0	41,5	0,5	100
Sikasso	29,9	67,1	3,0	100
Ségou	39,8	57,6	2,5	100
Mopti	42,7	52,5	4,8	100
Tombouctou	40,0	58,2	1,8	100
Gao	42,4	54,4	3,3	100
Kidal	25,9	72,7	1,4	100
Bamako	41,8	57,3	1,0	100
Milieu				
Urbain	41,1	57,5	1,5	100
Rural	42,2	55,4	2,4	100
Mali	41,9	55,9	2,2	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 27 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (Chef de ménage féminin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	54,0	42,0	4,0	100
Koulikoro	70,1	27,9	1,9	100
Sikasso	55,7	41,5	2,8	100
Ségou	47,9	50,9	1,2	100
Mopti	46,9	45,4	7,7	100
Tombouctou	55,4	42,7	1,9	100
Gao	54,0	38,4	7,6	100
Kidal	67,5	31,7	0,8	100
Bamako	29,5	70,5	0,0	100
Milieu				
Urbain	39,5	58,6	1,9	100
Rural	55,6	40,6	3,8	100
Mali	51,4	45,4	3,3	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 28 : Répartition des ménages par région, milieu, et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins alimentaires « Prendre trois repas par jour tous les jours » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	15,9	45,9	33,9	4,4	100
Koulikoro	2,5	48,7	47,0	1,9	100
Sikasso	18,6	50,8	26,6	4,0	100
Ségou	8,7	53,6	32,9	4,8	100
Mopti	6,9	60,0	30,4	2,6	100
Tombouctou	2,6	62,0	32,0	3,4	100
Gao	6,9	42,7	41,3	10,0	100
Kidal	46,7	28,6	24,3	0,4	100
Bamako	4,4	73,4	19,3	2,9	100
Milieu					
Urbain	6,0	64,1	26,4	3,5	100
Rural	10,2	52,0	34,0	3,8	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	9,2	55,3	32,1	3,4	100
Féminin	8,3	52,9	32,0	6,8	100
Mali	9,1	55,0	32,1	3,8	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 29 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en« Logement » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	7,3	52,5	31,2	9,0	100
Koulikoro	10,4	44,1	42,3	3,2	100
Sikasso	16,0	45,7	21,7	16,7	100
Ségou	4,1	38,3	49,5	8,1	100
Mopti	8,1	55,0	27,9	9,0	100
Tombouctou	7,5	74,2	16,6	1,7	100
Gao	6,4	49,2	29,4	15,1	100
Kidal	31,9	47,8	19,9	1,0	100
Bamako	5,7	48,6	36,4	9,3	100
Milieu					
Urbain	6,7	48,6	35,3	9,4	100
Rural	9,5	49,0	32,6	8,9	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	8,8	48,8	33,5	9,0	100
Féminin	8,6	49,9	31,5	10,0	100
Mali	8,8	48,9	33,3	9,1	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 30 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'eau potable » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	18,5	48,6	24,3	8,7	100
Koulikoro	5,7	44,8	42,5	7,0	100
Sikasso	22,3	38,1	22,6	17,1	100
Ségou	8,6	33,8	43,5	14,1	100
Mopti	7,7	52,4	21,1	18,8	100
Tombouctou	15,7	55,2	24,0	5,2	100
Gao	6,3	55,4	19,8	18,5	100
Kidal	25,8	24,5	41,6	8,1	100
Bamako	3,8	55,2	34,1	6,9	100
Milieu					
Urbain	5,7	51,8	32,4	10,1	100
Rural	13,0	44,2	30,1	12,7	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	11,2	45,7	30,9	12,3	100
Féminin	11,5	50,6	28,2	9,8	100
Mali	11,2	46,1	30,6	12,0	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 30 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'eau potable » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	18,5	48,6	24,3	8,7	100
Koulikoro	5,7	44,8	42,5	7,0	100
Sikasso	22,3	38,1	22,6	17,1	100
Ségou	8,6	33,8	43,5	14,1	100
Mopti	7,7	52,4	21,1	18,8	100
Tombouctou	15,7	55,2	24,0	5,2	100
Gao	6,3	55,4	19,8	18,5	100
Kidal	25,8	24,5	41,6	8,1	100
Bamako	3,8	55,2	34,1	6,9	100
Milieu					
Urbain	5,7	51,8	32,4	10,1	100
Rural	13,0	44,2	30,1	12,7	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	11,2	45,7	30,9	12,3	100
Féminin	11,5	50,6	28,2	9,8	100
Mali	11,2	46,1	30,6	12,0	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 31 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'électricité » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	6,2	22,5	22,3	49,1	100
Koulikoro	4,6	15,3	47,2	32,9	100
Sikasso	7,0	22,0	18,1	52,9	100
Ségou	1,7	16,2	35,8	46,3	100
Mopti	1,6	18,5	25,6	54,4	100
Tombouctou	3,2	31,4	33,7	31,7	100
Gao	2,0	19,2	19,3	59,6	100
Kidal	23,4	26,5	25,8	24,4	100
Bamako	3,5	58,4	29,4	8,7	100
Milieu					
Urbain	3,8	45,9	29,1	21,2	100
Rural	4,2	18,9	29,7	47,1	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	4,1	25,0	29,5	41,4	100
Féminin	4,4	31,9	29,9	33,8	100
Mali	4,1	25,6	29,6	40,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 32 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en « Soins et médicaments en cas de maladie » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	7,9	39,8	43,7	8,7	100
Koulikoro	1,6	30,7	62,8	4,9	100
Sikasso	11,3	42,7	31,0	15,1	100
Ségou	1,1	26,2	57,7	14,9	100
Mopti	2,3	46,9	26,2	24,6	100
Tombouctou	3,4	42,6	31,5	22,5	100
Gao	1,7	36,9	38,0	23,5	100
Kidal	26,5	31,3	36,9	5,3	100
Bamako	1,9	57,2	36,3	4,6	100
Milieu					
Urbain	3,0	50,9	37,8	8,3	100
Rural	4,8	36,8	43,4	14,9	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	4,3	40,2	42,5	13,1	100
Féminin	5,2	41,6	38,0	15,3	100
Mali	4,3	40,3	42,0	13,3	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 33 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Éducation des enfants » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
Région					
Kayes	8,3	55,3	29,4	7,0	100
Koulikoro	5,0	41,4	48,6	5,0	100
Sikasso	13,2	50,3	25,6	10,9	100
Ségou	5,8	45,4	40,8	7,9	100
Mopti	5,3	47,1	18,3	29,4	100
Tombouctou	5,3	42,1	27,3	25,3	100
Gao	5,4	50,3	27,5	16,8	100
Kidal	25,7	56,7	16,6	1,0	100
Bamako	3,6	64,0	28,8	3,5	100
Milieu					
Urbain	6,0	58,7	28,8	6,5	100
Rural	7,3	47,0	32,4	13,3	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	6,6	50,1	31,6	11,7	100
Féminin	9,9	48,7	30,8	10,7	100
Mali	6,9	49,9	31,5	11,6	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 34 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de vie de la communauté au cours de l'année écoulée

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Ensemble
Région				
Kayes	40,8	45,9	13,3	100
Koulikoro	22,8	59,3	17,9	100
Sikasso	46,9	43,7	9,4	100
Ségou	20,3	57,5	22,3	100
Mopti	45,7	33,7	20,6	100
Tombouctou	50,9	22,9	26,2	100
Gao	49,8	21,8	28,4	100
Kidal	14,6	54,6	30,8	100
Bamako	46,8	47,6	5,6	100
Milieu				
Urbain	42,4	45,8	11,8	100
Rural	37,1	45,1	17,8	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	38,7	45,0	16,3	100
Féminin	35,7	47,8	16,5	100
Mali	38,4	45,3	16,3	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 35 : Répartition des migrants par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon la résidence actuelle.

	Autre localité du Mali	A l'étranger	Ensemble
Région			
Kayes	41,8	58,2	100,0
Koulikoro	56,3	43,7	100,0
Sikasso	54,2	45,8	100,0
Ségou	78,1	21,9	100,0
Mopti	68,0	32,0	100,0
Tombouctou	61,3	38,7	100,0
Gao	65,3	34,7	100,0
Kidal	52,2	47,8	100,0
Bamako	29,5	70,5	100,0
Milieu			
Urbain	57,5	42,5	100,0
Rural	58,7	41,3	100,0
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	71,0	29,0	100,0
Fondamental I	57,7	42,3	100,0
Fondamental II	57,7	42,3	100,0
Secondaire	59,6	40,4	100,0

	Autre localité du Mali	A l'étranger	Ensemble
Supérieur	57,8	42,2	100,0
Sexe			
Masculin	58,4	41,6	100,0
Féminin	58,6	41,4	100,0
Ensemble	58,5	41,5	100,0

Tableau 36 : Répartition des migrants par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon la région de destination au Mali.

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
Région									
Kayes	36,0	5,1	3,5	3,7	,3	,0	,0	,0	51,4
Koulikoro	11,0	11,6	6,1	6,9	1,5	,0	1,0	4,0	57,9
Sikasso	6,8	6,5	21,8	8,2	4,0	1,1	,1	,0	51,5
Ségou	3,3	3,6	8,6	16,9	4,2	,0	2,0	,0	61,4
Mopti	1,2	1,8	5,6	9,2	30,7	2,8	1,1	,0	47,6
Tombouctou	,2	,0	9,3	12,2	10,8	20,4	1,2	,0	46,0
Gao	1,8	,5	1,6	2,2	6,6	6,9	13,9	4,9	61,7
Kidal	5,0	1,6	6,2	11,4	,0	8,4	30,6	28,3	8,5
Bamako	40,1	8,9	7,2	17,3	14,2	,0	1,4	,0	11,0
Milieu de résidence									
Urbain	22,5	3,6	6,3	9,3	7,6	,6	2,8	,0	47,2
Rural	7,1	4,9	9,8	10,1	9,4	2,1	1,5	,9	54,3
Niveau d'instruction									
Aucun niveau	9,4	,8	14,1	9,3	3,7	2,1	1,5	,0	59,2
Fondamental I	6,9	1,5	9,9	8,7	7,5	2,8	2,9	2,8	57,0
Fondamental II	12,8	6,3	2,6	4,2	8,0	,0	3,0	,0	63,1
Secondaire	14,6	5,3	11,4	8,3	3,0	,7	,3	,0	56,6
Supérieur	14,8	,3	8,8	12,7	6,3	8,6	,5	,0	48,1
Sexe									
Masculin	10,3	4,1	9,8	10,0	9,3	2,1	1,6	,4	52,4
Féminin	8,6	5,7	8,1	9,8	8,8	1,5	1,9	1,3	54,1
Ensemble	9,6	4,7	9,2	9,9	9,1	1,9	1,7	,8	53,1

Tableau 37 : Répartition des migrants par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon le lieu de destination à l'étranger.

	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Burkina Faso	Autre Afrique	Europe	Reste du Monde	Ensemble
Région								
Kayes	7,9	1,5	12,8	,1	30,9	45,6	1,4	100,0
Koulikoro	29,8	1,0	1,4	,4	27,7	35,4	4,3	100,0
Sikasso	78,8	1,3	2,7	3,6	10,6	2,9	,0	100,0
Ségou	39,4	1,1	1,7	3,0	29,9	17,5	7,4	100,0
Mopti	55,0	,2	3,1	5,8	21,4	9,2	5,2	100,0
Tombouctou	64,9	,0	15,3	5,5	12,0	1,5	,7	100,0
Gao	3,3	26,4	3,4	1,9	59,7	4,0	1,3	100,0
Kidal	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	,0	100,0
Bamako	31,4	,0	1,3	,3	25,6	36,6	4,8	100,0
Milieu								
Urbain	29,9	1,5	3,7	,8	34,0	26,2	3,9	100,0
Rural	41,3	2,0	5,9	2,5	23,0	22,7	2,5	100,0
Niveau d'instruction								
Aucun niveau	59,5	,0	16,4	,0	11,0	10,4	2,7	100,0
Fondamental I	33,5	2,1	6,9	1,5	27,8	26,2	2,0	100,0
Fondamental II	43,5	,6	7,3	4,2	17,9	20,7	5,8	100,0
Secondaire	35,8	4,6	4,0	,0	26,3	23,0	6,3	100,0
Supérieur	17,7	,0	,0	,0	2,6	66,1	13,6	100,0
Sexe								
Masculin	40,0	2,5	5,7	2,2	23,9	23,3	2,4	100,0
Féminin	38,2	,9	5,3	2,2	26,7	23,3	3,4	100,0
Mali	39,3	1,9	5,6	2,2	24,9	23,3	2,8	100,0

Tableau 39 : Dépenses trimestrielles des ménages en juillet – septembre 2011 par fonction de consommation selon la région (%)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Alimentation et Boissons non alcoolisées	61,3	54,1	60,9	59,3	62,0	73,7	62,3	59,3	40,3	56,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,3	1,2	0,6	0,6	0,8	0,7	1,0	2,8	0,9	0,9
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,1	5,1	4,4	5,8	5,0	6,7	4,7	8,7	5,3	5,2
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	7,2	9,9	7,5	9,9	7,3	5,5	9,2	10,0	21,8	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,0	2,4	1,9	2,4	2,4	1,5	1,9	2,1	2,1	2,2
Santé	7,1	3,5	5,2	4,3	3,5	3,2	4,0	4,2	4,2	4,6
Transport	7,0	9,2	8,8	8,3	6,2	1,5	5,9	4,3	11,3	8,3
Communication	4,8	5,7	5,1	4,1	8,3	3,3	8,0	5,2	8,3	6,1
Loisirs et Cultures	1,5	2,4	0,8	0,6	1,1	1,8	0,2	1,1	1,0	1,2
Enseignements	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biens et services Divers	2,6	6,3	4,7	4,6	3,5	2,0	3,0	2,2	4,7	4,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau 40: Parts des fonctions de consommation des ménages maliens par quintile de dépenses de consommation pendant juillet – septembre 2101 (%)

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Mali
Alimentation et Boissons non alcoolisées	75,6	70,3	65,9	60,7	47,7	56,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,9	0,9	0,6	1,0	1,0	0,9
Articles d'habillements et Chaussures	3,4	4,4	4,4	5,1	5,8	5,2
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres combustibles	6,2	8,2	9,1	10,3	13,0	11,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	2,4	2,3	2,2	2,0	2,2
Santé	3,5	3,1	3,8	3,9	5,3	4,6
Transport	2,3	4,1	5,4	6,5	10,9	8,3
Communication	2,7	3,5	4,6	5,7	7,3	6,1
Loisirs et Cultures	0,7	0,7	0,8	1,0	1,6	1,2
Enseignements	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biens et services divers	2,5	2,5	3,0	3,4	5,4	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 2 (juillet-septembre)